

La Riviera se prépare, elle aussi, à la taxe au sac

Dans la région, comme dans plus de 200 communes du canton, on envisage de facturer 2 francs le sac à ordures. Mais pas avant fin 2013

Raphaël Delessert

Dans le canton, plus de 200 communes, Lausanne en tête, se préparent à passer à la taxe au sac; une perspective qui suscite de vives réactions depuis quelques jours. Sur la Riviera, Gederiviera, périmètre de gestion des déchets dans la région, envisage de rallier le train dans lequel embarqueront Lausanne et les autres.

Les 75 000 habitants qui résident entre Chardonne et Veytaux pourraient donc être appelés, eux aussi, à déboursier 2 francs pour un sac de 35 litres. «Nous soumettrons ces prochains jours cette proposition aux dix Municipalités de la Riviera. Nous voulons profiter de l'élan manifesté par les autres communes du canton», explique Caleb Walther, président de Gederiviera.

Reste à voir si la proposition sera entendue: Gederiviera n'a aucun pouvoir décisionnel et, aujourd'hui, les communes de la région gèrent leurs déchets comme bon leur semble. Année après année, chaque habitant de la Riviera génère ainsi quelque 300 kilos d'ordures ménagères qui sont incinérées dans l'usine Satom de Monthey.

«Il y a des réticences»

L'introduction d'une taxe au sac bouleverserait les habitudes des habitants, et chez Gederiviera, on sait le sujet sensible: «Une nouvelle taxe n'est jamais très populaire, il y a des réticences et des questions. A première vue, c'est difficile de dégager une voix unie dans la région. Mais la taxe au sac, c'est un bon moyen de sensibiliser les citoyens à la gestion des déchets; or en matière de tri, la Riviera n'est pas exemplaire. Et sur le plan juridique, il est devenu nécessaire de s'atteler à cette question», plaide Caleb Walther, se référant à la loi fédérale de 1997.

Après s'être penchées sur le projet, les dix Municipalités pourraient le soumettre à l'aval des Conseils communaux. A quelle échéance? Gederiviera ne veut pas précipiter les choses. «A Lausanne et dans les 200 autres communes,



Ramassage des ordures ménagères, hier matin à Montreux: la ville, à l'instar des 9 autres communes de la Riviera, pourrait passer à la taxe au sac à la fin de l'an prochain. CHANTAL DERVEY

«A première vue, c'est difficile de dégager une voix unie dans la région»

Caleb Walther, président de Gederiviera

on parle du 1er janvier 2013. C'est un délai qui nous paraît trop ambitieux. Car nous aurons besoin de temps pour informer les acteurs politiques et la population.»

Du côté de Vevey, le syndic, Laurent Ballif, ne veut pas mettre

la charrie avant les bœufs non plus. L'édile dit vouloir attendre la décision du canton, ainsi que le débat qui aura lieu au Grand Conseil, avant de se prononcer. «Mais je constate aussi qu'aujourd'hui, les usines d'incinération produisent de l'énergie verte. Et vouloir diminuer cette source d'énergie en réduisant les déchets est aussi ridicule que de renoncer à un chauffage à pellets, par exemple.»

«Attention aux familles»

A Montreux, son homologue, Laurent Wehrli, espère «des propositions conformes à l'arrêt du Tribunal fédéral et soucieuses des situa-

tions particulières, comme celle des familles avec bébés, par exemple.» Du côté de La Tour-de-Peilz, Lionel Kaufmann lui fait écho: «Il s'agira de faire en sorte de rendre cette taxe supportable aux personnes à faible revenu et aux familles.»

Ce n'est pas la première fois que la gestion des déchets fait débat sur la Riviera: dans le village de Corseaux, et après une campagne particulièrement mouvementée, plus de deux votants sur trois rejetaient en septembre 2010 le nouveau règlement communal en la matière. Celui-ci prévoyait notamment l'introduction de la taxe au poids sur les sacs-poubelles.

En chiffres

Sur la Riviera, chaque habitant a généré en moyenne 307 kg d'ordures ménagères en 2005. Ce volume s'abaisse à 295 kg en 2010. Cette année-là, les cancrs du tri se trouvaient à Montreux (336 kg), tandis que les meilleurs élèves étaient à Chardonne (225 kg). Quant à la moyenne cantonale, elle était de 242 kg par habitant.

Le taux de recyclage des déchets a, lui, passé de 37% à 39% sur la Riviera entre 2005 et 2010. Il est inférieur à la moyenne vaudoise, qui se situe à 43% depuis 2008.

A Ollon, le sac-poubelle sera également facturé

● «On réalise aujourd'hui que tout le monde va s'y mettre. Et nous aussi.» Municipale à Ollon, Lyne Perret indique que la commune passera elle aussi à la taxe au sac, à l'instar de ses voisines, Aigle, Bex et Gryon. La population du village avait refusé l'instauration d'une telle taxe au sac en 1999; à Ollon, le financement de l'élimination des déchets est donc toujours basé sur la valeur incendie des immeubles.

Cette situation génère inévitablement une forme de «tourisme des déchets», puisque des habitants des communes voisines viennent déposer en douce et en toute illégalité leurs sacs dans les containers d'Ollon. «Les abus flagrants, on les voit. Et les contrevenants sont amendés», ajoute la municipale. L'instauration de la taxe au sac et l'aménagement de Molok, «fin 2013 a priori», mettront un terme à ce tourisme des ordures.